

Forum des Marais Atlantiques



Intitulé :	Chargé(e) d'études référentiels hydrauliques en marais
Résidence administrative :	Rochefort (17)
Durée de la mission :	2 mois, à compter de mai 2022

Description de l'offre

Contexte :

Le Forum des Marais Atlantiques (FMA) est un syndicat mixte au service des différents acteurs de la préservation des zones humides (élus, techniciens, gestionnaires, scientifiques...). Depuis octobre 2000, il est désigné comme Pôle-relais du Plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides sur les secteurs de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord. Le FMA comprend aujourd'hui un siège à Rochefort (17) et deux antennes-relais, à Brest (29) et à Saint-Martin-lez-Tatinghem (62). Ses objectifs sont de faciliter la préservation, la gestion durable et la réhabilitation des zones humides. Pour cela, il participe notamment :

- au recueil et à la diffusion de connaissances ;
- à l'appui méthodologique et technique aux porteurs de projets ;
- à l'animation d'un réseau constitué d'acteurs publics et privés ;
- à l'évaluation des résultats et à la collaboration aux mesures de niveau national en faveur des zones humides.

Le plan national de gestion de l'anguille, approuvé par la Commission européenne en février 2010, s'attaque aux diverses causes du déclin de l'anguille en Europe : circulation entravée du fait de nombreux aménagements en travers de cours d'eau et dans les marais, dégradation des habitats, pollution des eaux et des sédiments, pêche et braconnage.

D'une manière plus générale, la transparence des ouvrages à la mer et une meilleure gestion hydraulique des marais littoraux sont des leviers importants pour la préservation des populations piscicoles qu'elles soient dulcicoles, amphihalines ou marines. L'étude et la connaissance du fonctionnement de ces territoires doivent faire l'objet d'une attention particulière, pour accompagner la mise en œuvre :

- du plan national de gestion de l'anguille,
- de l'action 49 et 9 du plan national d'actions en faveur des milieux humides (PNAZH 2014-2018) : « Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne » et « Bancariser les inventaires de zones humides et marais ».

Dans le cadre de la convention de coopération 2021-2022 signée entre l'Office français de la Biodiversité (l'OFB) et le Forum des Marais Atlantiques (FMA), et afin de réaliser les missions définies dans celle-ci, d'un comme un accord avec l'OFB, le FMA renforce l'équipe en charge de l'action 49 et 9 du PNAZH précédemment mentionné en recrutant un CDD permettant la mise en œuvre de ces actions à l'échelle du marais de la Seudre. Ce contrat permettra de contribuer à l'intégration des ouvrages hydrauliques sur une partie de ce marais dans la plateforme cartographique GeObs.

Les missions confiées au CDD seront de deux ordres :

- Réalisation d'un inventaire des ouvrages hydrauliques sur le marais de la Seudre sur le terrain : localisation et caractérisation des ouvrages avec utilisation d'un appareil de géolocalisation et d'un appareil photo ;
- Intégration de ces ouvrages sur le référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE) sur la plateforme GeObs avec les attributs obligatoires (état, type, etc.) et les photos associées.

Compétences et qualités requises

Recrutement d'un agent contractuel au grade de technicien de catégorie B.

L'emploi sera pourvu par le recrutement d'un agent non titulaire en application des dispositions de l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée relative à la Fonction Publique Territoriale.

Diplômes – Formation - Expérience

- Bac +2 à Bac +5 disposant d'une formation en environnement ;
- Connaitre les outils SIG et de bases de données (QGIS par exemple) ;
- Connaitre les grands principes de la continuité écologique ;
- La personne recrutée sera formée à l'utilisation de l'outil national GeObs, et le cas échéant aux protocoles et méthodes nécessaires à la bonne réalisation de sa mission.

Autres

- Avoir le permis de conduire

Lieu et unité fonctionnelle

L'agent sera accueilli au FMA :
2 Quai aux Vivres
17300 Rochefort

La personne recrutée bénéficiera de l'appui technique de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, du Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre et de l'OFB.

Un véhicule de service sera mis à disposition pour les déplacements sur le terrain.

Rémunération

La rémunération sera calculée sur la base de l'indice brut 372, majorée de 343 de la fonction publique.

Déposer une candidature

Les candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Directeur du Forum des Marais Atlantiques, Gilbert MIOSSEC : gmiossec@forum-marais-atl.com.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 8 avril 2022 à 12h00**.

Les entretiens auront lieu la **semaine 15**.